

**Bourses destinées aux étudiants de Doctorat ou Post-doctorat,  
membres de l'AFL, pour leur permettre de participer  
à un Congrès international**

*Candidature (par courrier électronique) à adresser à :*

**Mr C. PISCART** ou **Mr S. JACQUET**

Ce formulaire peut être téléchargé sur le site de l'AFL (<http://www.limnologie.fr>)

**A - Joindre obligatoirement les documents liés aux points 8, 10, 11 12 et 13 ainsi qu'un CV.**  
B – Enregistrez vos fichiers informatiques sous un intitulé de la forme : **Nom-Formulaire.doc, Nom-CV.doc, Nom-Abstract.doc**, etc

Un accusé de réception de votre demande vous sera envoyé  
Les demandes sont examinées tous les six mois (voir les modalités d'attribution)

1 - Mme, Melle, M., **Nom, Prénom** :

2 - **Adresse** personnelle, téléphone, adresse électronique :

3 - Date d'**inscription à l'AFL** et, éventuellement à la SIL :

4- **Université, Ecole, Laboratoire, équipe de recherche** :

5- Année d'obtention, titre et mention du **M2** :

6 - Première **inscription en thèse**, date de soutenance (éventuellement prévue) :

7 - **Sujet de la thèse** :

8 - Liste des **communications et publications** éventuellement réalisées :

9 - **Congrès de l'AFL (CILO, CILEF, JIL)** auxquels vous avez participé, titres (et nature : orale ou écrite) des communications présentées :

10 - **Congrès** pour lequel vous demandez une bourse (*joindre une présentation du congrès et une estimation des frais à engager - inscription, voyage, logement et nourriture*), préciser si vous avez répondu aux circulaires :

11 - **Titre** de votre communication à ce congrès (joindre le résumé) :

12 - Nature et montant de vos **ressources** pour l'année en cours (joindre un justificatif):

13 - Nom, titre , téléphone et signature de l'**enseignant** qui certifie les points 5 à 12 (joindre un certificat signé par l'enseignant certifiant ces points).

*Ces bourses sont forfaitaires et destinées à couvrir une partie des frais de déplacement et de séjour. Un chèque du montant de la bourse éventuelle vous sera remis pendant ou après le congrès. Les critères pris en compte sont le degré d'avancement des recherches, la date d'adhésion à l'AFL (et à la SIL) et l'activité au sein de l'association. Il peut y avoir une pondération entre laboratoires. Les candidats n'ayant jamais obtenu une bourse AFL sont privilégiés, sans toutefois exclure les autres.*